Amphétaminique : l’Ansm rappelle à l’ordre

Abderrahim DERRAJI - 2018-05-18 11:02:08 - Vu sur pharmacie.ma

Après avoir découvert qu’un médecin français prescrit de l’amfépramone à l’un de ses patients qui se le procure à l’étranger, L’ANSM rappelle que l’utilisation des anorexigènes amphétaminiques est strictement interdite en France. Le bénéfice thérapeutique des amphétaminiques est insuffisant dans le traitement de l’obésité ou du surpoids au regard du risque d’effets indésirables graves potentiellement létaux notamment, l’ HTAP primitive, l’AVC et accidents cardiovasculaires (angor, infarctus du myocarde, insuffisance cardiaque) et la dépendance et le risque d’usage abusif. Dans sa note d’information, l’Agence française rappelle que la prise en charge de l’obésité et du surpoids doit être pluridisciplinaire (médecin, diététicien?nutritionniste, professionnel de l’activité physique, psychologue…).